



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°07/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2026 DU 17 MARS 2026, POUR L'EXÉCUTION EN
PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON
ROUTE LIMITE ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA (12 Km) DANS LA COMMUNE DE
KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EXERCICE
2026.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2026.

Le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la république du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution en procédure d'urgence des travaux de réhabilitation du tronçon de route LIMITE ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA (12 Km) DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU.

2. Allotissement :

Les travaux sont repartis en un lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Année	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE LIMITE ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA (12 Km)	KIIKI	-	2026	30 000 000	03
TOTAL				30 000 000	03

3. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation du chantier
- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux préliminaires ;
- L'assainissement des eaux pluviales, drainage et ouvrages ;
- Dégagement mécanique à la pelle/Déforestation ;
- Les terrassements généraux ;

4. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers le BIP exercice 2026. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Trente Millions (30 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Kiki.

8. Cautonnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire timbrée (garantie bancaire de soumission) accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC) en conformité des dispositions de la **lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 JUIN 2024** d'une durée valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou les compagnies d'assurance établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	Six cent mille (600 000) francs CFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services des marchés du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Kiki.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services des marchés du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Kiki, sur présentation d'une quittance de versement à recette municipale de KIKI d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **70 000 (Solxante Dix mille) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Kiki (SIGAM), au plus tard le **17 AVRIL 2026 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2026 DU 17 MARS 2026, POUR L'EXÉCUTION EN PROCEDURE D'URGENCE TRAVAUX RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE LIMITE ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA 12 (Km) DANS LA COMMUNE DE KIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINDDEVEL, EXERCICE 2026.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives en dehors de la CNPS ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu le **17 AVRIL 2026 à 13 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Mairie de Kiki.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Principaux critères d'évaluation des offres :

15-1- Critères éliminatoires :

- Absence ou Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Absence de la copie certifiée de l'Attestation de catégorisation ou la copie de la Décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée ;
- Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses, ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociale datée et signée ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

15-2 : Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site (photo) ; déclaration de visite de site du soumissionnaire signé sur l'honneur;
2. Surface financière (minimum égale à 30% du TTC).
3. les références de l'Entreprise ;
4. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. l'expérience du personnel d'encadrement ;
6. la méthodologie.
7. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page avec la mention lue et approuvée ;
8. le CCAP complet, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page avec la mention lue et approuvée.

N.B: 1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- L'Attestation de visite de site

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Attribution du marché :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Kiiki (SIGAM). L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517 ; numéro vert MINMAP 673205725, 699370748.

Kiiki, le 17 MARS 2026
Le Maire de la Commune de Kiiki
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- MINMAP/DGMI (pour information) ;
- ARMP/CE (pour publication dans le JDM)
- PREFET/ MI (pour information et affichage) ;
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- DDMAP/ MI (pour affichage) / ARCHIVES
- CRTV (pour diffusion)
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONOS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

 REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

 COMMUNE DE KIIKI

 COMMISSION INTERNE DE PASSATION
 DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-work-Fatherland

 CENTER REGION

 MBAM AND INOUBOU DIVISION

 KIIKI COUNCIL

 INTERNAL TENDERS BOARD

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07/ICMI/SIGAM/COKI/2026
 OF 17 MARCH 2026 FOR THE EXECUTION IN EMERGENCY PROCEDURE WORKS
 OF REHABILITATION OF THE ROAD FRONTIER ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA
 (12 Km) IN KIIKI COUNCIL, MBAM ET INOUBOU DIVISION, CENTER REGION.**

FINANCE: PUBLIC INVESTMENT BUDGET-MINDDEVEL, EXERCISE 2026.

1-Object:

The Mayor of KIIKI Council, Contracting Authority launches in emergency procedure for the execution works of REHABILITATION OF THE ROAD FRONTIER ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA (12 Km) IN KIIKI COUNCIL, MBAM ET INOUBOU DIVISION, CENTER REGION, exercise 2026.

The amount of the budget is **Thirty million (30 000 000) Francs cfa TTC.**

2. Allotissement :

The works are apportioned on lot follow les itinerary:

Tronçons	Community traversed	Code of Road	Year	Budget Provisionnel TTC	Delay (month)
THE ROAD FRONTIER ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA (12 Km)	KIIKI	-	2026	30 000 000	03
TOTAL				30 000 000	03

3- Scope Of Works

The works involve the following tasks inter alia:

- Preparatory works;
- Preliminary works;
- General earth works;
- Road works;
- Drainage of storm water;
- Networks Displacement, when need arises.

N.B.: it should be noted that drainage structures shall be constructed using the labour based technic (LBT).

4-Eligibility

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information, which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of their application files.

5-Finance

As far as works are concerned allocated in this contract by The Public Investment Budget of the Ministry of DECENTRALIZATION ET LOCAL DEVELOPMENT, EXERCISE 2026. **The amount of the budget is Thirty million (30 000 000) Francs cfa TTC.**

6-Tender File Consultation

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at The Kiki Council

7-Tender file acquisition

The tender file may be acquired at the Kiki council upon publication of this invitation to tender and presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of CFA F **Seventy thousand (70,000)** at KIIKI municipality account. This amount represents the file's purchase fee. **Upon submission, each tenderer must register his/her complete address: post box, telephone, fax & email.**

8-Tenders presentation

The documents include in the tender application must be classified in three different envelopes which must be sealed later. The following framework must be taken into consideration:

- Envelope A must contain the administrative documents;
- Envelope B must contain the technical proposal;
- Envelope C must contain the financial allocation.

The above-mentioned tenders presented as such will be inserted in a simple envelope bearing only the main tender references. This one must also be closed and sealed for confidentiality. The different documents of each tender should be numbered in accordance with the tender file order and separated by some interpolated sheets of the same color.

9-Tenders submission

Seven copies of each tender application written either in English or in French; **viz one (01) original** document and **six (06) copies** labeled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelope against a receipt at the Kiiki Council, latest **17 APRIL 2026 at 12.00 am (local time)**.

They should bear the following:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 07/ICMI/SIGAM/COKI/2026 OF 17 MARCH 2026 FOR THE
EXECUTION IN EMERGENCY PROCEDURE WORKS OF REHABILITATION OF THE ROAD LIMITE
ESSENDE/NSAN BITANG-ABANDA (12 KM) IN KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU.
FINANCE: PUBLIC INVESTMENT BUDGET MINDDEVEL, - EXERCISE 2026.**

DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS"

NB: Beyond the submission's deadline any tender will no longer be received.

10-Tenders compliance

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 12 of the tender file, and valid for **thirty (30) days** with effect from the tender- validity deadline in conformer of dispositions of **circular letter N°000019/LC/MINMAP du 05 June 2024**. The deposit's amount stands at on **Six hundred thousand (600 000) CFA F**.

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation.

They must date less than three **(03) months** and valid on the day of the tender disclosure.

11-Tenders disclosure

Tenders disclosure will be done in one stage on **17 APRIL 2026 at 13.00 pm** prompt at the meeting Hall of the Kiiki Council in the presence of the applicants. Only tenderers may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

12- Application deadline

Tender applicants will have **twenty (20) days** to apply upon publication of this notification.

13-Time frame

The execution deadline sets by the Project Owner is **three (03) months**. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works' notification; signing's date of the contract.

14- Fundamental eliminatory criteria:

- absence or Non-conformité of bid bond at tenders disclosure;
- Absence of certified copy Categorization certificate or copy of the Decision marking public the classification in the giving category;
- False statement fraudulent handling or counterfeit documents;
- Note of valid criteria bottom 70%;
- Absence or non-conformity of Administrative piece other than a bid bond 48 h after tenders disclosure,
- Absence of buy power of mandatement signed by premonitory parties in case of group 48 h after tenders disclosure.
- Omission of a quantified unit price.
- Financial tender incomplete.
- Absence of dated and signed integrity charter.
- Absence of dated and signed declaration of commitment to environment and social compliance.

15- Fundamental qualification criteria:

The essential criteria will be evaluated in a binary manner (Yes or no). So, 70% essential criteria drawn from the headings below in the tender document will be retained for the evaluation of the technical offer.

1. The site visit report signs on honour;
2. Access to a line of credit or other financial resources. (minimum equal thru 30% TTC).
3. Company references;
4. Availability of essential materials and essential equipment;
5. The experience of management staff;
6. Methodology.
7. The cctp paraps at each page, signs and dated at the last page with the mention read and approved;

8. The ccap complet paragraphs at each page, signs and dated at the last page with the mention read and approved.

Only bids that have obtained a technical score of at 70% will be retained.

The contract will be awarded to the tenderer whose technically qualified offer will be financially least discretionary.

Any offer not presented in three (03) volumes will be purely and simply rejected; the same is true for any offer not in accordance with the particular rules of this invitation to tender.

16- Duration of validity of the tender:

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

17- Signature of the letter-order:

At the end of the examination from tenders, of the proposal for the selection of the tenderer by the internal public contracts award Commission of KIKI municipality and of the final choice of the provider by the contracting authority, the letter – order is subscribed by the contractor and signed by the contracting authority.

18- Complementary Information

Additional information can be obtained from KIKI municipality (SIGAM).

NOTE: "FOR ANY ACT OF CORRUPTION, TO BE SO KIND AS TO CALL OR SEND A SMS TO THE CONAC WITH THE NUMBER 1517; numéro vert MINMAP 673205725, 699370748.

Kiiki, the 17 MARCH 2026

The Mayor of KIKI Council

(Contracting Authority)

Copy:

- MINMAP/DGMI (for information) ;
- ARMP/CE (for publication and the JDM)
- PREFET/ MI (for information and display) ;
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- DDMAP/ MI (for display) / ARCHIVES
- CRTV (pour diffusion)

